

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 26 mars 2021

Date de convocation : 15/03/2021

Etaient présents : Philippe DANIEL, Daniel BILLIOTTE, Stéphanie THOMASSIN, Catherine MENGEL, Régine COLLE, Romain MANGEOT, Clément BECKER, Frédéric BORDY, Dominique ANTOINE, Emilie STEFAN, Pierre SIMONIN

Etaient absents :

Secrétaire : Daniel BILLIOTTE

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION POUR L'ANNEE 2020 AINSI QUE DES AFFECTATIONS DES RESULTATS 2021

COMPTES ADMINISTRATIFS - COMMUNE- ASSAINISSEMENT :

Votes des comptes de gestion et des comptes administratifs

Résultat CA COMMUNE

Investissement : 11 063.52 €

Fonctionnement : 82 763.30 €

Résultat global : 93 826.82 €

Affectation des résultats :

24 936.48 € au compte 1068 (recette d'investissement- restes à réaliser inclus)

57 826.82 € au compte 002 (recette de fonctionnement)

11 063.52 € au compte 001 (dépende d'investissement)

Résultat CA ASSAINISSEMENT :

Investissement : 13 078.86 €

Fonctionnement : 4 345.85 €

Résultat global : 17 424.71 €

Affectation des résultats :

4 345.85 € au compte 002 (recette de fonctionnement)

13 078.86 € au compte 001 (recette d'investissement)

VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Le conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes pour 2021 :

- Association Achat fourniture du collège de Blainville 40 €
- ADMR 120 €
- Aide aux vacances en CLSH 100 €
- Association des donneurs de sang de Blainville 70 €
- Association des handicapés de Blainville Damelevières 70 €
- Association des Sapeurs-Pompiers de Blainville 180 €
- Comité départemental contre le cancer : 50 €

- comité départemental de la Résistance 50 €
- Croix-Rouge française : 50 €
- Association majorette Les Libellules de Damelevières 150 €
- Souvenir français : 50 €
- UNSS Collège de Blainville : 90 €
- subvention exceptionnelle : Team Macadam's Cowboys pour le tour de mirabelle féminine qui prévoit son étape d'arrivée à Vigneulles : 1000 €
- demande de subvention du club Vosgien : Cette association bénéficie déjà d'une subvention de la communauté de communes.
- Au compte 657362 : CCAS de Vigneulles : 3500 €

PARTICIPATION COMMUNALE POUR LES CENTRES DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (CLSH)

Monsieur le Maire rappelle les conditions de versement de l'aide aux vacances en CLSH :

- Inscription au CLSH de Damelevières : pas de participation communale étant donné que le tarif consenti aux familles à Damelevières s'applique également aux familles résidant à Vigneulles (depuis 2010),
- Inscription dans un autre CLSH que celui de Damelevières : la participation communale est de 5 € par enfant et par jour, dans la limite de 15 jours de fréquentation.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, que l'aide aux vacances en CLSH 2021 se fera dans les mêmes conditions que les années précédentes et inscrit 100 € au budget au compte 6574.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les taxes directes locales 2021 comme suit :

Taxe foncière (bâti) :	24.21 %
Taxe foncière (non bâti)	14.21 %
CFE :	16.28 %
Soit un produit attendu de 58 679 €.	

ETAT RECAPITULATIF ANNUEL DES INDEMNITES

Pour la 1^{ère} fois cette année, les communes et EPCI doivent établir, avant l'examen du budget, un état récapitulatif de l'ensemble des indemnités perçues par leurs élus. Monsieur le Maire communique l'état récapitulatif de l'année 2020 au conseil municipal.

BUDGET COMMUNE

Investissement : 250 830.00€

Fonctionnement : 151 760.00€

BUDGET ASSAINISSEMENT

Investissement : 35 579.86 €

Fonctionnement : 32 812.85 €

AVENANT A LA CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC L'EPA MMD 54

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter l'assistance technique de MMD54, dans les domaines suivants :

- Assistance technique traitement, suivi régulier (dont analyses normalisées) et travaux s'y rapportant
- Assistance à la gestion et à l'exploitation de la voirie, et travaux s'y rapportant
- Assistance technique en matière d'aménagement et d'urbanisme

AFFAIRES DIVERSES

-compte rendu de la réunion embellissement du 6 mars 2021